

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Mardi, le 20 mars 2018

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le mardi, 20 mars 2018, à 8h, à la salle de rencontre, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M. Yanick Baillargeon, maire  
M<sup>mes</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
MM. Yoland Bau, conseiller  
Serge Allard, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, directrice générale

Sont absents :

Mme Katia Duchesne, conseillère  
M. Pierre-Paul Lalancette, conseiller

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

**ORDRE DU JOUR**

-----

1. Recouvrement de taxes municipales : Autorisation de demande introductive d'instance en réclamation de taxes impayées
2. Piste cyclable La Doré/Saint-Félicien : Mandat de services professionnels

**POINT 1.0**

RÉSOLUTION 2018-03-073

**RECOUVREMENT DE TAXES MUNICIPALES : AUTORISATION DE DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN RECLAMATION DE TAXES IMPAYEES**

---

CONSIDÉRANT la résolution 2017-11-225;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré ne désire pas se porter acquéreur d'un immeuble visé par la vente pour non-paiement des taxes;

CONSIDÉRANT QUE les procureurs de la Municipalité recommandent de déposer une demande introductive d'instance en réclamation de taxes impayées pour les années 2016 à 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate Cain Lamarre pour déposer devant le tribunal compétent une demande introductive d'instance en réclamation de taxes impayées pour les années 2016 à 2018 pour l'immeuble portant le matricule 6797-26-9668.

**POINT 2.0**

RÉSOLUTION 2018-03-074

**PISTE CYCLABLE LA DORE/SAINT-FELICIEN : MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS**

---

CONSIDÉRANT le projet de piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de rendre conformes les plans et devis de ladite piste cyclable afin de pouvoir produire un document commun avec la Ville de Saint-Félicien dans le but de procéder aux appels d'offres;

CONSIDÉRANT la proposition de Groupe MSH et que ce dernier est responsable des plans et devis de la section de la Ville de Saint-Félicien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate la firme Groupe MSH pour la réalisation des plans et devis conformes pour le projet de la piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien, et ce, pour la somme de 8 750\$, plus les taxes applicables.

#### LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Yanick Baillargeon,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,  
Directrice générale